



Nomination de Vincent Jeanbrun : des initiatives peuvent être prises malgré l'instabilité politique

Dans un contexte politique particulièrement instable, l'UNAM salue la nomination de Vincent Jeanbrun comme ministre chargé de la Ville et du Logement. « Le choix de placer à la tête d'un ministère, fragilisé par une crise profonde, un élu local qui connaît parfaitement les questions d'aménagement et de logement est un signal positif » déclare Nicolas Gravit.

Malgré les contraintes évidentes auxquelles il sera confronté, l'UNAM rappelle qu'il existe des initiatives peu complexes à engager sur des sujets consensuels et qui participeraient à faciliter le montage des opérations d'aménagement sur le terrain. « Mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale le vote solennel sur la proposition de loi « simplification du droit de l'urbanisme » ne demande aucune concession de la part des partis pour un texte qui avait déjà fait consensus dans l'hémicycle et qui apporterait de nouveaux leviers pour les aménageurs et l'ensemble de la filière immobilière ».

Les aménageurs estiment enfin que la discussion budgétaire, qui devrait être engagée dans les prochains jours, pourrait également intégrer des éléments transpartisans et stratégiques pour l'aménagement du territoire et pour la réussite d'un certain nombre de politiques publiques. « Depuis plusieurs mois, nous sensibilisons les différents acteurs de l'aménagement et les pouvoirs publics autour de la possibilité d'avoir une TVA à taux réduit pour les opérations d'aménagement situées autour des gares et pôles de mobilités mais aussi sur les friches, afin, qu'à l'image des projets ANRU, l'État encourage à faire là où rien n'aurait été fait ».

Conscients du moment politique que vit le pays, l'UNAM se tient à la disposition du Ministre, du Gouvernement et des parlementaires pour imaginer des propositions pragmatiques capables d'apporter des solutions opérationnelles à tout un secteur en crise au bénéfice de l'intérêt général et des besoins des Français.